



PROCES-VERBAL de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04 Septembre 2015

L'an deux mil quinze, le **quatre septembre à vingt heures**,
Les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis dans la Salle de la Mairie, en séance publique, sous la présidence de :
Monsieur Pierre BACQUÉ, Maire de le Vaudoué.

Présents : M. BACQUÉ Pierre, Maire,
M. CAUBET Octave, Mme VERRECCHIA Brigitte, M CHAMPION Bernard,
M. Jean-Marc LAGARDE, Maires-Adjoints,
Mme TOURNIER Aurore, Mme MAINGOURD Audrey, M. TIXIER Thierry, Mme LEFEVRE Françoise, M. BASSE Cédric, M. DESPLANCHES Jean-Pierre, Mme COLLIGNON Françoise Mme JOLY Elisabeth Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Mme MAINGOURD Audrey, M. AKRICH Christophe, M. BASSE Cédric, M. ROMBI Jean-François.

Pouvoirs : Mme MAINGOURD donne pouvoir à Mme TOURNIER, M. AKRICH donne pouvoir à M. CAUBET, M. BASSE Cédric donne pouvoir à M. BACQUE,

Secrétaire de séance : M. TIXIER Thierry

NOMBRE DE MEMBRES		
Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombres de suffrages exprimés
15	11	15

Date de la convocation
31 Août 2015

Date d'affichage
31 Août 2015

Le compte rendu du conseil municipal du 25 juin 2015 est approuvé à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

- 1) Délégation de maîtrise d'ouvrage au SDESM et convention financière pour l'enfouissement des réseaux Place Pasteur et rue des Templiers.
- 2) Demande de subvention dans le cadre du Fonds départemental E.CO.LE pour travaux.
- 3) Demande de subvention au titre de la DETR pour divers travaux bâtiments.
- 4) Convention de mise à disposition d'une parcelle au SIREDOM pour l'implantation d'une plate-forme écologique d'apport volontaire.
- 5) Vente d'un terrain rue de la Crotte aux Loups.
- 6) Loyer local médical.
- 7) Taux de fiscalité.
- 8) Opérations foncières réalisées par la SAFER.
- 9) Projet Gâtifolies.
- 10) Questions diverses.

1 – Délégation de maîtrise d'ouvrage au SDESM et convention financière pour l'enfouissement des réseaux : Place Pasteur et rue des Templiers.

Considérant l'arrêté préfectoral DRCL-BCCCL-2013 n°31 du 18 mars 2013 relatif à la création du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne ;

Considérant que la commune de Le Vaudoué est adhérente au Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (SDESM) ;

Considérant l'Avant-Projet Sommaire réalisé par le SDESM à l'occasion d'un projet d'enfouissement des réseaux Place Pasteur, rue des Templiers.

Le montant des travaux est estimé d'après l'Avant-Projet Sommaire à :

- **103.933 € HT** pour la basse tension (*participation communale = 20.786 € HT*)
- **66.800 € TTC** pour l'éclairage public (*participation communale = 31.800 € TTC*)
- **54.433 € TTC** pour les communications électroniques à charge de la commune.

INSCRIPTION BUDGETAIRE DEPENSES : 142.019,00 €

INSCRIPTION BUDGETAIRE RECETTES : 35.000,00 €

COUT DE L'OPERATION : 107.019,00 Euros

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le programme de travaux et les modalités financières.
- **DELEGUE** la maîtrise d'ouvrage pour le réseau d'éclairage public au SDESM.
- **DEMANDE** au SDESM de lancer l'étude d'exécution et les travaux d'enfouissement des réseaux basse tension, éclairage public et communications électroniques de la place Pasteur et rue des Templiers.
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de l'année de réalisation des travaux.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer les conventions financières relatives à la réalisation des travaux jointes en annexe et les éventuels avenants.

2 – Demande de subvention dans le cadre du Fonds départemental E.CO.LE pour travaux.

Dans le cadre de la demande de subvention de Fonds départemental E.CO.LE, un plan de financement prévisionnel des travaux de l'Ecole pour 2016 est présenté à l'assemblée :

LIBELLE TRAVAUX	Montant HT	TVA	TTC
Réfection toiture Ecole	5.235,75	523,58	5.759,33
Démoussage toiture salle de motricité	5.480,27	548,03	6.028,30
Peinture intérieure	6.086,90	608,69	6.695,59

Monsieur le Maire propose la demande de subvention au titre du Fonds Départemental en précisant que ces travaux feront également l'objet d'une demande au titre de la DETR EN 2016.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à demander cette subvention.

3 – Demande de subvention au titre de la DETR pour divers travaux bâtiments.

Dans le cadre de la demande de subvention au titre de la DETR, un plan de financement prévisionnel des travaux pour 2016 est présenté à l'assemblée :

LIBELLE TRAVAUX	Montant HT	TVA	TTC
Réfection toiture Ecole	5.235,75	523,58	5.759,33
Démoussage toiture salle de motricité	5.480,27	548,03	6.028,30
Peinture intérieure	6.086,90	608,69	6.695,59
Démoussage toiture Mairie	2.922,91	292,29	3.215,20
Démoussage toiture Bibliothèque	1.728,11	172,81	1.900,82

Monsieur le Maire propose la demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux en précisant que les travaux des bâtiments scolaires feront également l'objet d'une demande au titre du Fonds E.CO.LE.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à demander cette subvention.

4 – Convention de mise à disposition d'une parcelle au SIREDOM pour l'implantation d'une plate-forme écologique d'apport volontaire.

M. CAUBET, délégué au SIREDOM informe que le syndicat a confirmé l'implantation d'une plate-forme 1, rue des Ardennes. Pour ce faire, il est nécessaire qu'une convention de mise à disposition à titre gracieux de la parcelle désignée F 934 soit établie entre la commune et le Syndicat intercommunal pour le recyclage et l'énergie par les déchets et ordures ménagères. Le financement de l'opération est entièrement pris en charge par le SIREDOM (Fourniture et génie civil).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE, accepte la signature de cette convention.

5 – Vente d'un terrain rue de la Crotte aux Loups.

Monsieur le maire informe l'assemblée du projet de vente d'un terrain de 408 m² situé rue de la Crotte aux Loups (Zone UA). Ce terrain sera mis en vente au prix de 75.000,00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE, autorise Monsieur le Maire à signer les documents concernant cette vente.

6 – Loyer local médical.

Monsieur le maire informe du départ du médecin et de la libération du cabinet médical à compter du 1^{er} septembre 2015. Compte tenu des difficultés pour retrouver un médecin, il propose que le cabinet soit loué en habitation en clôturant le terrain en mitoyenneté avec l'Ecole.

Le loyer est estimé entre 900 et 1.000 euros + charges.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE, accepte les modalités de ce bail.

7 – Taux de fiscalité.

SANS OBJET

8 – Opérations foncières réalisées par la SAFER.

Le conseil municipal est informé de la mise à disposition des documents concernant les opérations foncières réalisées par la SAFER.

9 – Projet Gâtifolies.

L'Association « Champ Libre » a présenté à la municipalité un projet de festival pour lequel elle demande un soutien financier aux communes concernées. Cette manifestation aurait lieu les 20-21-22 mai 2016.

Monsieur le Maire informe que ce dossier fera l'objet d'une demande de subvention sur le Budget communal 2016.

10 – Questions diverses

Un délégué supplémentaire doit être nommé au SIREDOM. Monsieur ROMBI est désigné.

M. DESPLANCHES suggère qu'un passage piétons soit mis en place pour la traversée de la rue de de la forêt au niveau du chemin de la Fontenelle.

Le loyer du logement situé dans le local de l'épicerie est estimé à 750,00 euros.

Le projet de parcours de santé sur le terrain de sport proposé par M.CAUBET, validé en conseil d'adjoints, reçoit l'approbation de Mme COLLIGNON et de l'ensemble des participants.

Location de matériel : compte tenu du mauvais état des barnums de retour de location, ceux-ci ne seront plus loués.

Intercommunalité : Elle sera prochainement absorbée dans une communauté de 100 à 150.000 habitants. Nous sommes en attente de la proposition de regroupement du Préfet.

*L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 22h45*

**Le Maire,
Pierre BACQUÉ**